

# Agnès Dalbin

## Avocate au barreau de Metz

Avocate engagée dans la protection des droits de l'enfant et de la famille et de la lutte contre les violences


Agnès Dalbin est avocate spécialisée en droit de la famille depuis décembre 1980.

En 1980, elle participe en tant qu'avocate de la partie civile à son premier procès d'assise dans une affaire de viol. Le procès débouche sur une peine exemplaire de 12 ans de réclusion. Cette affaire déterminera son engagement dans la défense des victimes de violence. Elle devient la correspondante locale de Gisèle Halimi et continue à s'investir dans la défense des femmes victimes de violences conjugales et d'agressions sexuelles.

En 2009, elle publie son premier livre *Les secrets d'un divorce réussi*, devenu ouvrage de référence.

En 2014, elle participe au groupe de travail « Médiation familiale et contrats de coparentalité » initié par le ministère de la Famille et s'investit plus particulièrement dans la rédaction des trois propositions du rapport sur la résidence alternée.

En décembre 2018, elle publie son troisième livre, *TAIS-TOI !! Tes parents divorcent*, dans lequel elle pousse un cri d'alarme face à la place de l'enfant dans



le cadre de la séparation conflictuelle des parents, dont l'intérêt supérieur est trop souvent foulé au pied.

Toujours très investie dans le combat contre les violences faites aux femmes, soutenant des associations d'accueil des victimes de violences sexuelles et sexistes, elle ne mélange jamais les genres : « lorsque je revêts la robe d'avocat je m'engage pour défendre le droit. Quand je sors du prétoire, j'apporte bénévolement mon expertise aux personnes broyées par ces agressions inqualifiables ».

### Sa conviction

La famille constitue l'un des derniers remparts contre les inhumanités

### Son message

Rien n'est jamais perdu dans l'existence à la condition de vouloir s'en sortir. Relever le défi avec courage et ténacité